

Colloque du 02 décembre 2022

Lieux privatifs de liberté : état des lieux... et des droits.

Lieu : Hôtel du Bas Bréau - 22 Grande Rue 77630 BARBIZON (parking gratuit à proximité - en lisière de forêt)

- 08h30 - 09h15 Accueil des participants
- 09h15 - 10h30 Intervention de la Contrôleure générale des lieux de privation de liberté (dit "CGLPL") ,
Madame Dominique SIMONNOT
- 10h30 - 10h45 Pause
- 10h45 - 12h30 Rôle du juge administratif : quels recours pour quels contrôles ?
- 12h30 - 14h30 Pause déjeuner
- 14h30 - 15h45 Intervention du directeur de l'Observatoire International des Prisons (OIP), Maître
Matthieu QUINQUIS, Avocat au Barreau de Paris
- 15h45 - 16h00 Pause
- 16h00 - 17h00 Rôle de l'avocat : quels recours pour quels résultats ?
Lutter contre l'indignité des conditions de détention
Maître Etienne NOEL, Avocat au Barreau de Rouen
- 17h00 Expériences de terrains
- 18h00 Clôture des travaux